

Communications municipales à la séance du Conseil communal du 27 juin 2013

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes:

1. Aménagement d'un Ecopoint au chemin du Bochet – Décompte de clôture

Les travaux relatifs à l'objet mentionné ci-dessus sont terminés. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 450.5010.114.

Montant du crédit accordé par le préavis n° 2/2012	Fr.	213'000.00
Montant total des dépenses	Fr.	<u>191'724.35</u>
Moins-value de dépenses	Fr.	<u>21'275.65</u>
Subvention	Fr.	34'097.00

L'importance de la moins-value de dépenses est due au fait que la plupart des travaux ont pu être adjugés pour des sommes inférieures aux devis obtenus avant le dépôt du préavis.

2. Réponse au vœu de M. Jean-Paul Dudt, Conseiller communal, qui souhaite la mise en place, à la déchetterie, d'un container de récupération du plastique "mou" comme le font d'autres communes environnantes.

Pour rappel, nous collectons déjà à la déchetterie, en plus du PET et des bouteilles de lait, les plastiques durs tels que mobilier de jardin, caisses, pots et flacons en tout genre. Les Ecopoints du Bochet et du Pontet accueillent des conteneurs pour les plastiques tels que PET, bouteilles de lait et flacons divers.

M. Jean-Paul Dudt a émis le vœu qu'une benne pour le plastique mou soit mise en place à la déchetterie en s'inspirant des modèles proposés à Bussigny, Renens, St-Sulpice ou Lausanne. Après examen de la situation, parmi les différents concepts proposés dans le Canton de Vaud, c'est celui de la déchetterie intercommunale de Crissier qui semble le mieux adapté pour Ecublens.

Le système que nous pourrions mettre en place à la déchetterie nécessite de la place de stockage; or, actuellement et en prévision des travaux de réaménagement, nous ne disposons pas de l'espace nécessaire à l'entreposage de big-bags pour le plastique mou. Lorsque la réalisation de l'extension de la déchetterie sera terminée, notre infrastructure nous permettra un tri plus étendu des matières plastiques. Pour l'heure, les plastiques mous sont acceptés à la déchetterie mobile du Pontet le dernier samedi de chaque mois (voir calendrier Recyclo).

A noter que tous les plastiques ou emballages qui ont été en contact avec des aliments doivent impérativement être incinérés, donc jetés dans le sac poubelle, et qu'ils ne seront, de ce fait, jamais récupérés.

3. Plans de quartier "Croset-Parc" et "La Brûlée"

Nous vous informons de l'état d'avancement des plans de quartiers en cours d'étude sur le territoire communal.

Le projet du Plan de quartier "Croset-Parc" à été envoyé à l'examen préalable cantonal le 19 mars 2013 et un retour du Canton est attendu d'ici fin juin. Ce dossier a été présenté à la Commission consultative d'urbanisme le 7 février 2012. Un préavis pour l'adoption de ce plan devrait pouvoir être présenté au Conseil communal au premier semestre 2014, sous réserve des obligations liées à la procédure. Un projet de convention relative aux échanges fonciers et financiers a d'ores et déjà été accepté par le propriétaire.

Concernant le projet du Plan de quartier "La Brûlée", présenté à la Commission consultative d'urbanisme le 17 avril 2012, la Municipalité a également proposé de signer avec les propriétaires une convention relative aux échanges fonciers et financiers. Mais en l'absence d'accord sur ce projet de convention, la Municipalité se voit dans l'obligation d'établir un règlement général pour la perception d'une taxe pour les dépenses d'équipements communautaires, conformément à la loi sur les impôts communaux. Ce règlement sera ensuite valable pour toute nouvelle planification impliquant une augmentation substantielle de la valeur des surfaces constructibles.

4. Plan partiel d'affectation (PPA) du hameau de Renges – Décompte de clôture

Les études relatives à l'objet mentionné ci-dessus sont terminées. Le montant dépensé est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 420.5010.100.

Montant du crédit accordé par le préavis n° 17/2002	Fr. 100'000.00
Montant du crédit complémentaire accordé par le préavis n° 21/2008	Fr. 65'000.00
Montant total des dépenses	<u>Fr. 164'006.85</u>
Moins-value de dépenses	<u>Fr. 993.15</u>

5. Elaboration d'un "Projet de territoire" pour l'ensemble de la Commune et réalisation d'un cahier des charges pour le Plan de quartier "La Brûlée" – Décompte de clôture

Les études relatives aux objets mentionnés ci-dessus sont terminés. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 420.5890.080.

Montant du crédit accordé par le préavis n° 10/2007	Fr. 127'500.00
Montant total des dépenses	<u>Fr. 128'341.60</u>
Plus-value de dépenses	<u>Fr. 841.60</u>

La plus-value correspond au dépassement du budget d'élaboration de la convention finale avec le propriétaire, par rapport aux réserves et imprévus du préavis.

6. Réponse à la question du Conseiller communal, M. Georges-Henri Chevallaz, concernant le crédit complémentaire au budget 2013 des lignes de trafic urbain des TL (compte 180.3517.01)

L'offre provisoire de transport est établie chaque année au mois d'avril pour l'année suivante. Elle varie ensuite selon les décisions prises par le conseil d'administration sur l'évolution de l'offre durant l'année et n'est fixée que lors de l'acceptation du budget d'exploitation en automne par le CA. Ce budget n'est pas transmis aux communes, mais donne lieu à l'établissement d'une nouvelle offre transmise en fin d'année au Canton et à l'Office fédéral des transports pour approbation. Ce n'est que dès cette validation reçue, au mois de mars de l'année suivante, que les TL transmettent les indemnités planifiées aux communes pour l'année en cours.

Pour Ecublens, le budget 2013 a notamment été établi, courant août 2012, sur la base des projections financières des TL pour le nouveau réseau 2012, alors qu'il n'avait pas encore été mis en fonction. En automne passé, les TL ont procédé à un réajustement de leur offre de transport et du budget d'exploitation définitif mais n'ont averti les communes qu'en mars 2013, après avoir reçu toutes les validations nécessaires.

Ce budget constitue néanmoins une estimation sous la responsabilité des TL. En été 2014, nous recevrons le décompte final 2013 qui confirmera ou infirmera cette augmentation planifiée.

7. Adjudication d'un mandat de conception d'un plan de classification enrichi

Dans le cadre du projet d'implémentation d'une solution de gestion électronique des documents (GED), l'importance de disposer d'un plan de classification unifié et étendu à tous les services de la Commune a été mis en évidence. En effet, qui dit GED, ne dit pas classement sans logique. Les critères d'indexation des données doivent être prédéfinis avec précision et de manière uniforme pour l'ensemble des services communaux.

Le mandat de réaliser un plan de classification enrichi a été adjugé à la société Docuteam Sàrl pour un montant maximum de Fr. 15'000.-- TTC, y compris les imprévus. Cette société, qui dispose de toute l'expertise nécessaire, a déjà mené des projets similaires dans les Communes de Bussigny-près-Lausanne, La Tour-de-Peilz et Yverdon-les-Bains, entre autres.

Ce crédit d'étude sera financé par le préavis n° 15/2011 et cette dépense comptabilisée dans le compte d'investissement 190.5060.315 "Déploiement d'une GED - Crédit d'étude". Ce montant s'ajoute aux Fr. 35'000.-- déjà adjugés par la Municipalité à la société CMSI pour le mandat d'assistance au choix de la solution GED, le 14 mai 2012.

8. Quartiers Solidaires – Quel avancement ?

Le programme "Quartiers solidaires" a démarré en mai 2012 pour une durée de 4 ans et s'adresse aux plus de 55 ans de la Commune. Faisant suite au diagnostic communautaire réalisé dans le cadre de la construction du Centre socioculturel, son financement a été accordé lors de la séance du Conseil communal du 29 mars 2012.

Un groupe d'habitants (30 personnes) nommé "Les 55+ d'Ecublens" se réunit régulièrement et s'investit dans ce projet.

Les 55+ d'Ecublens ont déjà finalisé sept activités régulières, soit:

- l'accueil café-jeux (2 x par mois);
- les conférences (3 x par année);
- les marches (2 x par mois);
- des cours de photographie (il s'agit de sessions de 8 cours);
- un atelier informatique entre aînés et jeunes de l'association Mobilet (sessions de 6 cours, renouvelables à la demande);
- les sorties-découvertes (la première aura lieu le 26 juin 2013);
- les repas communautaires (le premier est prévu en septembre 2013).

C'est grâce aux besoins exprimés par les aînés lors des forums et autres rencontres que ces activités ont pu être proposées.

A ce stade du processus de Quartiers Solidaires, nous pouvons affirmer que le groupe est allé très vite dans le développement des activités, la phase de "construction" (donc la 2^{ème} année en comptant le diagnostic communautaire) prévoyant de mettre en place environ trois activités.

Dans le processus "Quartiers Solidaires", la création des activités ainsi que les activités elles-mêmes sont également des opportunités de réunion des aînés, afin de leur permettre de s'exprimer, de travailler ensemble et d'avoir un vécu commun favorisant les liens sociaux. C'est également la possibilité de se découvrir et de partager des talents cachés, ainsi que d'être acteurs de ce qui est mis en place pour eux. Cette première année a permis au groupe des 55+ d'Ecublens de réaliser tous ces objectifs.

Lors du bilan avec les 55+ d'Ecublens au sujet des apports positifs du projet dans leur vie, tous ont exprimé le fait de faire des rencontres, de se sentir utiles pour les autres, de prendre du plaisir à travailler sur un projet qui leur tient à cœur ou encore de pouvoir participer à des activités qui n'existaient pas auparavant (et qu'ils ont créées ensemble !).

Deux forums ont également été mis en place avec un très grand succès. Le premier, en octobre 2012, portant sur les priorités d'action, a réuni plus de 80 personnes. Le second, en mars 2013, sur l'état des lieux des activités et l'avancée de la construction de projet, a dénombré plus de 110 participants au Centre socioculturel.

L'objectif des forums est l'information, l'accueil de nouvelles personnes, la construction et la réflexion commune, ainsi que la convivialité. Les deux forums ont atteint ces objectifs et ont permis de faire un bond en avant dans les activités proposées. Depuis mars 2013, de nouvelles pistes sont encore explorées, comme celles de la mobilité ou du troc service.

Le groupe des 55+ d'Ecublens s'est énormément investi pour mettre sur pied les deux forums précités. Il était présent pour préparer le flyer tout ménage, décorer la salle, cuisiner et offrir de la nourriture au public, préparer et aider au rangement des salles, faire des photographies, construire les thèmes des sous-groupes, animer ces derniers, lors de la présentation plénière aux côtés de l'animatrice Pro Senectute, ainsi que pour accueillir le public et tenir un stand d'information.

Ces expériences ont permis de motiver et souder le groupe et ont fait comprendre aux 55+ d'Ecublens qu'il est possible de réaliser des projets lorsqu'on travaille en équipe.

Le seul point négatif pour l'instant est l'absence de local attribué au groupe au Centre socioculturel (comme cela est le cas pour les jeunes).

En effet, les aînés souhaiteraient un local pour leurs activités, qui leur soit propre et centré dans la Commune, afin de ne pas devoir payer trop souvent des titres de transports. La Municipalité se penche sur cette demande et essaiera de trouver une solution qui réponde au mieux à cette préoccupation.

Régulièrement, de nouvelles personnes désirent venir voir ce qui se passe dans ce groupe. La présence aux activités est en constante augmentation. Enfin, les 55+ d'Ecublens bénéficient d'un espace réservé à chaque parution du journal Ecublens Infos. Ceci leur permet non seulement de faire connaître leurs activités, mais également de promouvoir le groupe auprès de la population et valider le sérieux du projet.

9. Statistique des demandeurs d'emploi

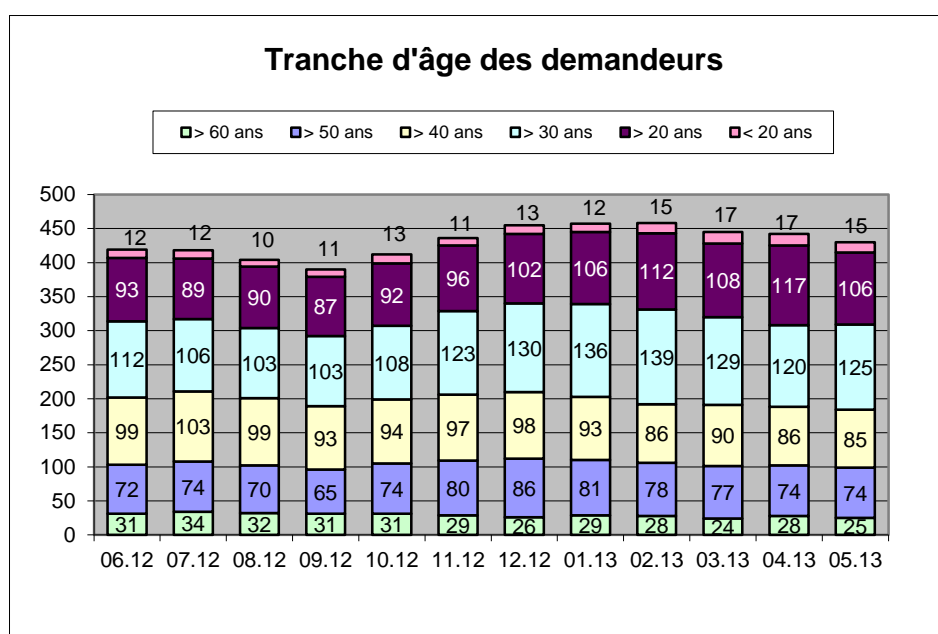
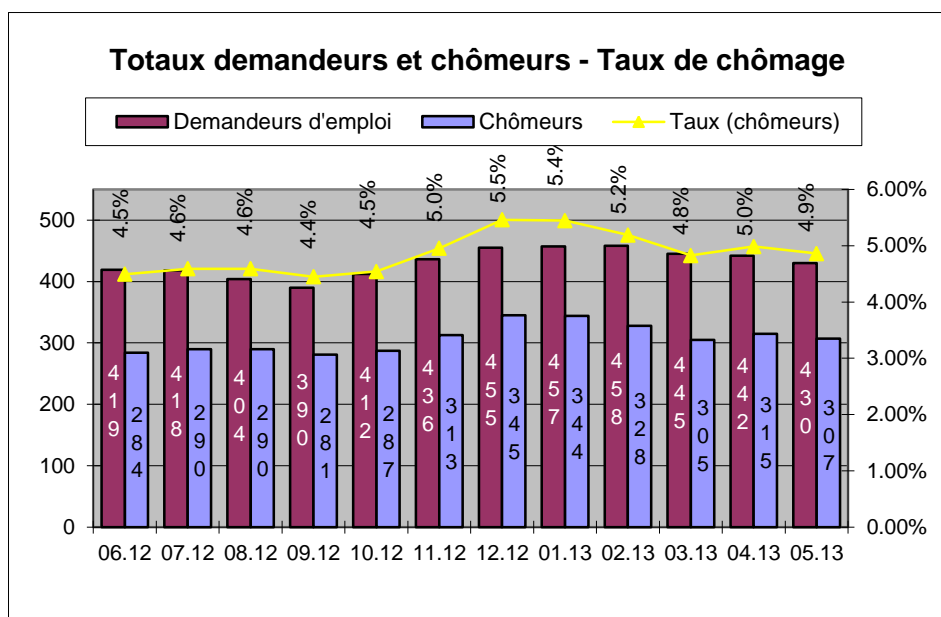
La Municipalité vous remet les graphiques comprenant les derniers chiffres connus concernant l'évolution du chômage pour la population d'Ecublens. Les chiffres communiqués concernent non seulement les chômeurs, mais aussi les demandeurs d'emploi. La différence n'étant pas si évidente que cela, nous vous en rappelons ci-dessous les définitions telles que données par l'ORP:

- Demandeur d'emploi = toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP). Catégorie liée au non versement d'indemnités de chômage (personnes en réinsertion sans droit aux IC, personnes encore en emploi et désirant changer)
- Chômeur = tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi. Catégorie liée au versement d'indemnités de chômage.

D'autre part, vous pourrez trouver de plus amples renseignements et détails sur le sujet en vous rendant sur le site internet de l'administration cantonale à l'adresse suivante:

www.vd.ch/fr/themes/economie/emploi-chomage/publications/statistiques-du-chomage/

Vous y trouverez notamment des statistiques plus détaillées, mais uniquement à l'échelle du Canton et du District.



10. Population

Situation au 31 mai 2013: **11'651 habitants** (11'350 habitants au 31 mai 2012).

La Municipalité

Annexes: agenda des activités et liste des visites des 55+ d'Ecublens